Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (2019) **Heft:** 2249

Artikel: Air2030 : du crédit-cadre au choix du nouvel avion de combat : aviation

militaire : entre question de principe et implications concrètes

Autor: Delley, Jean-Daniel

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1020043

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Enfin les stratèges de l'administration fédérale

Le Message culture 2016-2020 consacre quelques lignes à la transition en préparation pour faire face aux «répercussions négatives d'une urbanisation débridée» et dénoncer la «piètre qualité architecturale de nombreux bâtiments récents». Pour ne rien dire des problèmes plus généraux liés à l'aménagement du territoire et des infrastructures, à la mobilité croissante, à la transition énergétique et, bien sûr, au développement du paysage.

D'ici 2020, l'Office fédéral de la culture a reçu pour mission de développer une stratégie interdépartementale en faveur de la culture du bâti, associant une dizaine d'offices fédéraux ainsi que les cantons, des experts externes et les hautes

écoles. Parallèlement à ces travaux de spécialistes, l'Office prend des mesures propres à sensibiliser à la culture contemporaine du bâti des publics divers, tels le monde politique et la société civile.

Le très élaboré projet intitulé Stratégie Culture du bâti vient d'être mis en consultation auprès des milieux intéressés qui devraient y trouver une réponse à leurs préoccupations respectives. Ce rapport veut non seulement une reconnaissance de la création contemporaine, mais aussi le développement d'une conscience de la qualité culturelle du bâti, s'exprimant aussi bien dans le détail architectural que dans la planification urbanistique. Dans tous les cas, les choix opérés et les politiques suivies ont une incidence directe sur la qualité de vie des habitants et le développement durable des

espaces, construits ou non.

La mise en œuvre de cette Stratégie se fera au cours des années couvertes par le Message culture 2021-2024 sur lequel se prononceront les parlementaires élus en octobre prochain. Tout semble finement préparé – sur le papier – pour encourager une prise de conscience générale de l'importance politique, sociale et environnementale de la culture du bâti.

Reste la question des moyens, que d'aucuns espéraient plus généreusement distribués. En réalité, seul l'Office fédéral de la culture, chargé de coordonner la stratégie et sa mise en œuvre, verra son budget augmenté à cette fin. Les autres administrations fédérales concernées pourront toujours utiliser de façon optimale leurs compétences et faire jouer les synergies.

## Air2030: du crédit-cadre au choix du nouvel avion de combat

Aviation militaire: entre question de principe et implications concrètes

Jean-Daniel Delley - 20 juin 2019 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/35134

L'aviation militaire helvétique a connu une naissance difficile. Et sa vie fut tout sauf un long fleuve tranquille. Selon toute probabilité, l'actualité ne lui annonce pas un cours plus calme.

En 1910, le Conseil fédéral refuse de financer la formation des pilotes. C'est un appel de dons auprès de la population qui permet l'achat des 17 premiers appareils en 1916. En 1964 éclate le scandale des Mirage. Un dépassement de 66% du crédit initial conduit à la démission de Paul Chaudet, chef du département militaire fédéral, et à une réduction du nombre d'avions achetés qui passe de 100 à 59. En 1993,

l'initiative populaire <u>Pour une</u> <u>Suisse sans avions de combat</u> est certes rejetée, mais elle obtient un soutien non négligeable (42,8% des votants). En 2014, le peuple refuse l'achat des Gripen: opposition au modèle choisi, coût jugé trop élevé et gestion catastrophique du dossier par Ueli Maurer, alors chef du

département de la défense.

Le programme Air2030 prévoit le renouvellement de la flotte aérienne qui arrive en fin de vie d'ici 2030 et de la défense sol-air de longue portée. Le Conseil fédéral propose un crédit-cadre de 6 milliards de francs pour l'achat des nouveaux appareils (DP 2204). Un arrêté de planification fixe la procédure valable pour cet achat. Le gouvernement fait le choix de soumettre au référendum ce crédit-cadre, un choix qui n'est pas impératif au regard du droit. Mais il s'agit d'une question politique importante qui justifie cette procédure, argumente le Conseil fédéral. Il s'agit de savoir si le peuple soutient le principe d'une défense aérienne du territoire. Si la réponse se révèle positive, ce sera au Conseil fédéral puis au Parlement de se déterminer sur le modèle d'avion.

A première vue, la procédure choisie paraît appropriée. Dans aucun pays du monde, le peuple ou même le Parlement se prononce sur un type d'armement, une décision

technique qui relève des spécialistes, en principe en fonction des orientations de la politique de défense. Mais, à y regarder de plus près, le choix du modèle n'est pas qu'une affaire technique. Il traduit une option de défense aérienne. La flotte ne doit pas seulement protéger l'espace aérien helvétique. Elle peut être engagée dans des attaques au sol, d'où le besoin d'acquérir des chasseurs bombardiers. Or la proposition de principe soumise au peuple - oui ou non à une défense aérienne - ne permet pas à ce dernier de se prononcer sur cette option multifonctionnelle - police aérienne, défense de l'espace aérien et appui au sol. Elle empêche par exemple de mettre en question cette troisième fonction: comment imaginer des bombardements sur un territoire aussi exigu et densément peuplé? Pourquoi ne pas se contenter de chasseurs?

Ce n'est pas tout. *Infosperber* rappelle fort opportunément que les modèles en concurrence présentent un risque élevé de dépendance à

l'égard des fournisseurs étrangers. Ainsi du F/A-18 actuellement en service. Son système électronique et son système de conduite de feu restent partiellement un mystère pour les spécialistes helvétiques, gérés qu'ils sont par la Navy américaine. De même pour les mises à jour qui sont décidées aux Etats-Unis. De même également pour la fourniture des pièces de rechange, livrées prioritairement à l'armée américaine et qui ne nous parviennent parfois que tardivement.

Nous avons besoin d'avions pour assurer notre indépendance, mais notre choix nous mettra éventuellement dans une situation de dépendance. Un paradoxe peu évoqué dans le débat. Sans parler de la dépense envisagée - 6 milliards - qui dépasse largement le crédit voté pour l'achat des Gripen et refusé notamment parce que trop élevé. Le renouvellement de la flotte aérienne, dont le Conseil fédéral et le Parlement veulent faire une affaire de principe, est donc loin d'être acquis.

## Un livre commémore les trois quarts de siècle du Club 44

«Club 44. Questionner, débattre, rencontrer» (sous la direction de Marie-Thérèse Bonadonna, Florence Jordan Chiapuzzi et Pascal Antonietti), Neuchâtel, Ed. Alphil, 2019, 111 pages

Pierre Jeanneret - 18 juin 2019 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/35126

Tout le monde connaît, au moins de nom, cette vénérable et néanmoins toujours très

vivante institution qui fait honneur à La Chaux-de-Fonds. Un <u>ouvrage collectif</u> richement illustré nous renseigne sur ses origines, son développement, ses buts, l'architecture de ses